

661, rue du Pézoulat – 82170 Grisolles

Tél : 05.63.27.13.00

Fax : 05.63.68.05.53

Courriel : mdrgrisolles@orange.fr

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

## Relevé de conclusions de la réunion du Conseil de la vie sociale du 20 AVRIL 2016

**Présents :** M. Raymond MONDOULET (président), Mme Marie-Jeanne GENDRE, Mme DULOT Valérie, Mme LAMOLINAIRIE Cindy, M. Gabriel MARTY, Mme Fabienne GERION, M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, Mme Joëlle POTTIER.

**Excusés :** M. Michel JUST,

**Assistaient :** Mme Marjorie CIRODDE (directrice), Mme Valérie LEROUSSEAU

**Secrétaire de séance :** Mme Nadine REDON

### 1 Approbation du relevé des conclusions de la séance du 23 octobre 2015 ;

Lecture est faite d'un courrier d'un représentant des familles demandant des éclaircissements sur certains points :

- Renégociation des emprunts : une étude a déjà été faite, il ne nous est pas permis de rembourser de façon anticipée sans avoir des pénalités quasiment égales à ce qui nous reste à solder.
- Hausse du budget « incontinence » : **La directrice** déclare qu'il n'y a pas d'abus dans le recours aux protections, ce budget est légitime et répond à un besoin réel au vue de la nouvelle organisation axée sur la prévention et le maintien de l'autonomie, et de la population accueillie.
- Entretien des locaux : Concernant les nouveaux produits d'entretien que nous utilisons depuis le changement de prestataire, il n'y a pas de retour négatif. Une chambre est nettoyée à « fond » chaque semaine. Reste le problème du nettoyage des sols des salles de bains non résolu à ce jour, certains sont irrécupérables en raison de leur vétusté. Un essai avec un nettoyeur vapeur va être réalisé. Neuf chambres ont été complètement réhabilitées en 2015 (soit en tout 27 chambres refaites depuis 2012).
- Formation « cuisine » à Paris : **La directrice** indique que cette formation a été demandée dans le cadre du DIF et qu'elle aura son intérêt dans la mise en place rapidement de menus « mains ».
- Compte Epargne Temps : **La directrice** tient à préciser qu'il ne s'agit pas de son propre CET qui est du par la structure mais celui de l'ancienne directrice présente entre 2002 et 2003 qui au moment de son départ en retraite a demandé à solder son compte.

Pour conclure **La Directrice** rappelle qu'elle tient à disposition des familles tous les renseignements comptables utiles à la compréhension du fonctionnement de notre structure et que les éléments essentiels (investissements, travaux, dépenses, recettes, affectation des résultats..) sont détaillés dans son rapport et remis aux représentants des familles tous les ans.

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

## 2 Compte Administratif 2015:

*La directrice* présente le compte administratif 2015 en s'appuyant sur le rapport qui a été adressé aux participants. Certains points font l'objet de questionnements ou de développements particuliers.

*La directrice* présente le contenu du rapport.

Concernant le volet activité, le taux d'occupation est en 2015 de 99.33% avec 27556 journées réalisées, nous constatons une légère baisse de ce taux, due essentiellement à une hausse des sorties cette année (19 en 2015 contre 10 en 2014).

Comme l'année précédente, les logements ont presque tous été réhabilités avant chaque nouvelle admission ce qui implique un délai de carence entre la sortie et l'entrée

Cependant ce taux d'occupation reste très correct. Ceci est lié à plusieurs facteurs :

- Une augmentation de la demande (liste d'attente importante avec des postulants souhaitant impérativement intégrer notre structure)

- Pour 2015, comme pour les années précédentes, une utilisation du lit d'hébergement temporaire en hébergement permanent. Il n'y a aucune obligation à transformer le lit temporaire en définitif, et peu ou pas de demande en hébergement temporaire.

66.7% des résidents viennent du Tarn et Garonne, on note une légère augmentation de la population venant de Haute Garonne qui s'explique par l'attractivité de nos tarifs (beaucoup moins élevés que dans le 31).

Pour l'année 2015, l'établissement a connu 20 entrées et 19 sorties L'âge moyen des résidents entrants est de 88,55 ans. 3 des 20 personnes entrées sont sorties au bout d'un an portant la moyenne des séjours à 5.11 années.

Le nombre des ressortissants de l'Aide Sociale en 2015 est de 15, chiffre est stable.

L'évolution du GIR moyen pondéré est en hausse en 2015 avec un GMP de 768.

Le médecin coordonnateur et l'équipe soignante évaluent les résidents une fois par an au mois de juin pour l'année suivante. Un contrôle est effectué par le médecin du Conseil Général pour validation des GIR.

Concernant le volet social, les effectifs 2015 sont en très légère hausse.

On note une très nette augmentation des arrêts maladie par rapport à 2014 et un turn over très important, épuisant les équipes et déstabilisant les résidents.

Par ailleurs on observe également une hausse de l'absentéisme des personnels en contrat précaire (CAE, CA).

2 contrats d'avenir ont été signés.

Concernant le volet investissement,

### **I-RÉSULTAT COMPTABLE**

<i>Total de produits</i>	<i>283 538.80</i>
<i>Total des dépenses</i>	<i>264 000.69</i>
<i>Bénéfice comptable</i>	<i>19 538.11</i>

## II-RÉSULTAT À REPORTER

<i>Bénéfice Comptable 2015</i>	<i>19 538.11</i>
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<i>278 854.90</i>
<b>Section d'investissement cumulée</b>	<b><i>298 393.01</i></b>

### **Analyse du résultat d'investissement 2015 :**

Le mobilier de la salle à manger et de l'accueil ont été autofinancés par la structure à hauteur de 23.4 K€.

Un véhicule type Kangoo a également été acheté, équipé d'une rampe il permet de transporter une personne un fauteuil roulant.

Acquisition d'un four pour la cuisine et de chariots de linge plus ergonomiques.

Financement par l'ARS de cinq tablettes informatiques facilitant la traçabilité pour l'équipe de soins.

Les autres investissements concernent essentiellement des travaux de mises aux normes réglementaires.

**Le résultat de la section investissement reste confortable.**

Concernant le volet exploitation, le résultat d'exploitation est déficitaire de 25 272.39 €.

Les dépenses afférentes à l'exploitation, groupe 1, dans leur ensemble sont maîtrisées. Elles sont excédentaires de 2 871.26€. (Hormis le compte alimentation, dépassement lié à l'augmentation des matières premières et à la poursuite de l'objectif de travailler des produits frais, et le compte produits d'incontinence lié à une augmentation de la dépendance de la population accueillie et d'une nouvelle organisation des changes).

Le groupe 2 (dépenses afférentes au personnel), est déficitaire de 112 274.23 €. Il n'y a toujours pas de budget de remplacement en cas d'arrêt de travail alors que le personnel est remplacé quasi-systématiquement d'où un dépassement significatif du budget.

Le groupe 3 (dépenses afférentes à la structure), est bénéficiaire de 24 325.23€

Bénéfice essentiellement dû à la diminution du poste assurance, l'établissement ayant fait le choix de s'auto-assurer pour les longues maladies...choix payant en 2015.

Pour des raisons administratives (problème d'actualisation des contrats), 3 factures Schindler pour un montant global de 3 589.35€ n'ont pas été réglées sur 2015, ainsi qu'une facture Siemens de 2 658.61€ pour des raisons budgétaires. Ces factures seront régularisées sur 2016, le poste maintenance 2015 aurait dû s'élever à 36 477.39€ ce qui explique un excédent sur ce poste de 5 770.57€

En ce qui concerne les produits de la tarification de groupe 1, on note un déficit de 19 816.21€

Les autres produits relatifs à l'exploitation, groupe 2, sont excédentaires de 72 199.05€.

Les excédents proviennent des remboursements des arrêts pour maladies ou accidents du travail, maladie longue durée.

Les produits des activités annexes sont excédentaires de 3 297.51€

Pour le budget principal section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section hébergement est déficitaire de 10 728.94€

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section dépendance est déficitaire de 7 800.19€

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section soins est déficitaire de 6 743.26€

**Le Conseil De Vie Sociale** donne un avis favorable au Compte administratif 2015

### 3 Compte de Gestion 2015

*La Directrice* transmet au *Conseil de Vie Sociale* le compte de gestion 2015, reprenant de façon chiffrée les résultats exposés ci-dessus.

### 4 Arrêté et proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2015 ;

Après avoir arrêté les résultats de l'exercice 2015 et avoir débattu des circonstances ayant conduit à leur formation ;

Le résultat de la section d'exploitation est déficitaire pour l'exercice 2015 à hauteur 25 272.39 €

#### Section tarifaire hébergement

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section hébergement est déficitaire de 10 728.94 €

Cependant il convient d'intégrer les résultats du compte administratif 2014 à savoir 20 000 € en financement de mesures d'exploitation sur 2015

Le résultat final est donc un excédent de 9271.06 €

Compte tenu de :

- la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2015 de 24 492.40 €

Nous proposons d'affecter (9271.06 €) au financement de mesures d'exploitation sur 2016 (afin de financer le compte épargne temps de l'ancienne directrice acquis entre 2002/2003 et dont le solde est réclamé sur 2016 mais non prévu au budget

#### Section tarifaire dépendance

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section dépendance est déficitaire de 7 800.19 €

Cependant il convient d'intégrer les résultats du compte administratif 2013 à savoir 4125 € en déficit à intégrer

Le résultat final est donc un déficit de 11 925.19 €

En l'absence de réserve de compensation le déficit devra faire l'objet d'une négociation avec les services de tarification

#### Section tarifaire soins

Le résultat de l'exercice 2015 sur la section soins est déficitaire de 6 743.26 €

Cependant il convient d'intégrer les résultats du compte administratif 2013 à savoir 15 984.86 € en financement de mesures d'exploitation sur 2015

Le résultat final est donc un excédent de 9241.60 €

Compte tenu de :

- la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2015 de 16 523.76 € ;

Nous proposons d'affecter (9241.60 €) au financement de mesures d'exploitation sur 2016 (afin de financer le recours à l'intérim d'un poste IDE sur 2016

Cette proposition est retenue par le *Conseil de Vie Sociale*.

## 5 Budget et Tarifs 2016

Le budget 2016 a été retenu à la baisse, le prix de journée est de 51.20€ pour l'hébergement.

## 6 Présentation du projet d'établissement

*La cadre de Santé* présente au *Conseil de Vie Sociale* la synthèse du projet d'établissement 2005/2020 qui sera effectif à compter de 2016 dès validation des instances. (Document joint).

## 7 Questions diverses

- Les résidents souhaiteraient que des travaux soient faits dans certaines chambres : cela est impossible en présence du résident, sauf si celui-ci part quelques jours en vacances.
- Les résidents trouvent que le ménage n'est pas toujours bien fait : beaucoup de CDD sur ces postes d'où la difficulté de « professionnaliser » l'entretien. Un rappel sur les règles élémentaires sera fait. (notamment de refermer les portes à clés après chaque passage).
- Les résidents ont parfois l'impression de ne pas être entendus des hôtelières : même problème qu'au ménage, avec un manque de professionnalisme pour certain.
- En fonction du personnel présent les résidents se sont aperçus que la prise en charge pouvait être différente, et pour une personne en particulier assez sommaire : **la directrice et la cadre de santé** prennent note des faits rapportés et vont convoquer la personne concernée.

Concernant la prise en charge des résidents déambulants : la population accueillie évolue et nous devons faire face de plus en plus à ce genre de pathologie et c'est la vocation de notre structure de la prendre en charge de notre mieux, il est conseillé aux personnes les plus autonomes de fermer leur porte la nuit afin de ne pas être dérangé.

- Les résidents ne sont pas complètement satisfaits du nouveau mobilier et du nouvel aménagement de l'entrée : **La directrice** rappelle aux résidents qu'ils ont été concertés sur le nouveaux mobilier et le réaménagement de la salle à manger et que nous avons alors respecté leur choix.
- Les résidents ont constaté une amélioration de la composition des menus ainsi que de leur qualité
- Ils sont également satisfaits de l'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00 heures.

Le Président,

